

APPRÉHENDER LE RÔLE DE LA MOE SUR VOS MARCHÉS DE TRAVAUX

Utiliser les leviers pour encadrer et piloter l'action de votre maîtrise d'œuvre

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE44

Objectifs de la formation

- Comprendre la notion de maîtrise d'œuvre
- Pouvoir rédiger un contrat de maîtrise d'œuvre
- Choisir la maîtrise d'œuvre adéquate à votre projet
- Manager sa maîtrise d'œuvre

Parmi nos formateurs

- CARON Olivier
Avocat,
CLL AVOCATS

Public concernés

- Directeur technique des collectivités ; Directeur général des services ; Maître d'ouvrages publics ; Maître d'œuvre ; Acheteur public

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Définir la maîtrise d'œuvre au sens de la loi MOP et du droit des marchés publics

- Appréhender la définition juridique: loi MOP, ordonnance sur les marchés publics du 23 juillet 2015 et loi CAP du 7 juillet 2016
- Définition en termes de management : savoir manager les entreprises et respecter l'enveloppe financière
- Définir en termes de mission : de la conception au suivi des travaux, le conseil permanent

Élaborer votre marché de maîtrise d'œuvre

- Connaître les typologies des missions du maître d'œuvre
- Identifier les missions pertinentes au vu des besoins du chantier : opération de construction et de réhabilitation
- Déterminer les clauses essentielles du contrat : rémunération du maître d'œuvre, engagement sur coûts des travaux, gestion des modifications en cours de chantier, sanctions, etc.
- Choisir la procédure de passation adaptée : MAPA, accord-cadre, procédure négociée, concours
- Appréhender la rémunération du maître d'œuvre

Qu'est-ce que la maîtrise d'œuvre de conception

- L'architecture : la maîtrise d'œuvre de conception stricto sensu
 - L'ingénierie : la maîtrise d'œuvre de l'ingénieur, conception et études techniques, analyse des offres, exécution des travaux
 - L'économie de la construction : le respect de l'enveloppe travaux de la conception à la réalisation
 - La maîtrise d'œuvre de management : savoir faire respecter le programme de l'opération
-

Connaître le rôle et les responsabilités de la maîtrise d'œuvre de suivi de chantier

- Faire respecter les marchés de travaux : du contrôle de l'exécution des contrats à la surveillance du chantier
 - Piloter et coordonner : maîtriser les délais ou le secret de l'organisation
 - Cas pratique : comment se fait l'animation d'une réunion de chantier
 - Gérer financièrement les marchés de travaux : du contrôle financier en cours de chantier à l'établissement du décompte général
 - Connaître le rôle du conseil permanent au maître de l'ouvrage : de la critique du programme aux conseils post-réception
 - Identifier le champ de responsabilité du maître d'œuvre : conception, suivi de chantier, devoir de conseil et de surveillance
 - Analyser des cas de mise en jeu de la responsabilité du MOE
 - Maîtriser la mise en œuvre des garanties
-

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

